

## Article du Télégramme Quimper.

Cet article est paru dans le Télégramme. Sophie Alligier et Philippe Couka, respectivement têtes de listes Nord-Ouest et Est exposent le projet des Citoyens du Vote Blanc.



### Vote blanc. Le Mouvement des citoyens se mobilise pour les Européennes

(Télégramme, Quimper, 1 Mars 2014)

Contrairement à ce que certains ont pu comprendre, la loi votée sur la reconnaissance du vote blanc, le 12 février, ne change pas grand-chose. Les bulletins blancs et les enveloppes vides seront, certes comptabilisés à part, mais ils ne seront toujours pas intégrés dans les bulletins exprimés. Le Mouvement des Citoyens du Vote Blanc, une association loi 1901 qui n'est pas un parti politique, repart donc en campagne à l'occasion des élections européennes.



Sophie Alligier et Philippe Couka – Citoyens du Vote Blanc.

## Un projet de loi au niveau européen

« On veut que les votes blancs soient pris en compte dans les bulletins exprimés et que, s'il y a une majorité de votes blancs, l'élection puisse être refaite. Le président doit être élu avec 50 % des voix. Cela fait déjà deux élections présidentielles où, si il y avait eu les votes blancs, le président n'aurait pas obtenu la majorité des voix », souligne la Quimpéroise Sophie Alligier, une des militantes du mouvement qui entend présenter une liste aux élections européennes dans la circonscription Ouest regroupant la Bretagne, les Pays de la Loire et le Poitou-Charentes mais aussi dans d'autres régions.

L'objectif des représentants du mouvement, s'ils sont élus au Parlement européen, sera de présenter un projet de loi au niveau européen. L'association, qui ne touchera aucun financement de l'État afin de garantir son indépendance, compte sur l'action collective et l'implication individuelle pour défendre cette liberté de choix. Chaque électeur sera ainsi invité, le 25 mai prochain, à télécharger et à imprimer le bulletin de sa région et à venir avec le jour du scrutin.

L'association réfléchit cependant aussi à la possibilité d'utiliser le financement participatif (crowdfunding) pour financer la mise place de bulletins dans les bureaux de vote.

Pour présenter ce projet citoyen et échanger sur les conséquences qu'aurait la loi de prise en compte du vote blanc, des réunions d'échange sont organisées tous les lundis à 19 h, à partir du 17 mars, au Tapa'soif.

### Contact :

[voteblanc.ouest@gmail.com](mailto:voteblanc.ouest@gmail.com) – [www.citoyensvoteblancouest.blogspot.fr](http://www.citoyensvoteblancouest.blogspot.fr) Philippe Couka au 06.86.75.04.84 et Sophie Alligier au 06.86.75.10.88.